

*Question présentée par le député :*

*M. Benoît Genecand*

*Date de dépôt : 26 août 2014*

## **Question écrite urgente**

**Pourquoi les citoyens genevois sont-ils toujours désavantagés par les tarifs de l'électricité ?**

Motivation succincte :

Le CE a approuvé en juillet la nouvelle tarification de l'électricité des SIG. Cette révision entraîne une hausse moyenne de 14% pour les particuliers et de 1 à 8% pour les autres usagers.

Rien dans la motivation apportée par le CE n'explique le traitement différencié et défavorable aux particuliers.

Est-ce pour la raison suivante, cynique et bien connue : les particuliers ne peuvent pas changer de prestataire pour la distribution du courant électrique. Ils sont donc captifs. De bonnes « vaches à traire ».

Et, à ce titre, ils paient pour les autres catégories d'utilisateurs et également pour renflouer des SIG dont la gestion passée n'a pas été brillante.